



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du Mardi 28 Mai 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Londres, le 10 mai. — Le célèbre peintre *Weber*, qui accompagna le capitaine *Cook* dans son dernier voyage autour du monde, vient de mourir, extrêmement regretté.

Outre l'arbre à pain, introduit dernièrement dans nos Antilles, il y a été transporté beaucoup de plans de muscadiers de la nouvelle Zélande, dont le fruit ne le cède guère à ceux des Moluques. On se flatte que nos colonies y trouveront un jour une nouvelle source de richesses.

Des lettres de la Chine annoncent, qu'une famine a fait périr, à *Canton*, plus de 50 mille ames.

Des facteurs de la compagnie des Indes à *Canton*, ayant prévenu l'empereur de la Chine de l'arrivée prochaine d'un ambassadeur anglois, ce prince a témoigné combien il étoit flatté de cette marque d'amitié que lui donne S. M. Britannique, et il a ordonné que l'ambassadeur fût reçu avec les plus grands honneurs.

On regarde comme une circonstance singulière, qu'environ 20 de nos meilleures maisons de commerce aient suspendu leurs payemens depuis peu de semaines, et que cependant, après

avoir satisfait tous leurs créanciers, il restera à chacune d'elles plus de 200 mille livres sterling.

Nos fonds sont fermés.

De Copenhague, le 11 mai. — Mercredi passé, notre cour a reçu une visite bien remarquable. A onze heures du matin arriva la frégate *la Venus*, avec le brigantin *le Mercure*, dans notre rade. Quelques heures après, on en vit sortir M. d'Artois, avec une suite françoise, et le comte russe *Goloskin*. Il descendit d'abord chez le ministre de Russie, baron de *Krudenner*, avec lequel il se rendit dans le plus grand *incognito*, en habit de voyageur, au château de *Christianburg*, où il visita les appartemens et autres choses remarquables, accompagné du baron de *Bernstoff*. Dans un des appartemens, il trouva le prince de la couronne, et les autres membres de la famille royale, qui s'entretenirent quelque tems avec lui. Du château, toute la compagnie se rendit au *Holm*; et après que M. d'Artois eut visité, il s'embarqua le soir, à 8 heures, près de la douane; mais le vent étant trop fort, la chaloupe le remit à terre, et il passa la nuit à l'hôtel du baron de *Krudenner*, et partit le lendemain à 5 heures du matin pour *Elseneur*; là, après avoir visité le château de

Kronenbourg, il se rembarqua à bord de la frégate qui étoit arrivée pendant l'intervalle, et fit voile pour Londres, accompagné du brigantin et de la frégate anglaise. L'impératrice lui a donné, non seulement le prince Golofkin pour l'accompagner, mais encore tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage. Le navire est fourni d'un ample service d'argent, de cuisiniers et de confiseurs.

De Vienne le 11 Mai. On assure que M. Descorches, ci-devant Marquis de Ste-Croix, Ambassadeur de France à Varsovie, se rend à Constantinople dans la même qualité; il s'embarque à Venise. Durant le voyage lui et sa suite ont pris le bonnet rouge, et traversé une partie de la Dalmatie en donnant aux habitans cet étrange spectacle. Sa réception à Constantinople ne sera pas aussi flatteuse qu'il pourroit s'y attendre, puisque la Porte s'est déclarée absolument pour ne pas vouloir reconnaître la république française. Cette nation étoit jadis la nation favorisée des Turcs, mais actuellement elle est traitée à la douane comme la dernière.

L'envoyé de Prusse colonel de Keller est parti de Constantinople pour Ismail avec Numan-Bey, commandant de cette place; il doit diriger les fortifications; de-là, il se rendra en Angleterre, pour engager quelques ingénieurs de marine de retourner avec lui à Constantinople, l'Empereur Selim voulant augmenter sa puissance sur mer. — A Venise: les Français avoient acheté 8000 mesures de bled, mais il sera difficile de les rendre à leur destination, la république venant d'interdire soudain toute exportation.

Le corps des émigrés français, commandé par le prince de Condé, et qui fait partie de l'armée du général Wurmser a reçu par l'ordre de Sa Majesté, le nombre de cinquante chariots à quatre chevaux, et on y a joint soixante sapeurs impériaux, pour aider au siège de Landau, auquel ce corps est destiné. — Les dons de guerre se montent déjà à 4 millions de florins. — Les troupes impériales ont été très-bien accueillies dans la Bavière; l'armée de réserve sera assemblée le 20 de ce mois, et l'on parle à cette époque d'un voyage de l'Empereur à Munich.

Carlsruhe, le 20 Mai. L'armée autrichienne

postée jusques ici près de Landau et les environs, sous le commandement du général Wurmser, reviendra en partie de nos côtés et le général établira son quartier général à Rastadt, où se rendra aussi le général Wallis. Le général Wurmser est arrivé ici cet après-midi, et est reparti après un séjour de quelques heures, pour Rastadt.

Les troupes autrichiennes qui quittent les environs de Landau, seront remplacées par des Prussiens, et ceux-ci ont reçu, à ce que l'on assure, l'ordre positif du roi, d'attaquer sérieusement les Français retranchés dans le Bienewald, et de les chasser de là, S. M. étant lassé de ne voir toujours que tirailler. Le général Wurmser couvrira la rive droite du Rhin depuis Philippsbourg jusqu'à Bâle contre toute insulte de la part des Français, plan que les renforts considérables qu'il attend, le mettent en état d'exécuter. Si alors l'armée impériale ne passe elle-même de nouveau le Rhin pour entrer en Alsace, ce n'est sans doute pas une chose à demander.

F R A N C E.

Orléans, le 23 mai. — Le général Santerre est arrivé dans cette ville; il a été au club, où il a beaucoup parlé à la tribune; il a commencé par entretenir l'assemblée de sa personne, de ses talens militaires; il a dit de belles choses, sur l'utilité des mathématiques, connoissance que doit avoir un bon général d'armée.

Il a dit que quand on lui venoit demander un emploi dans la garde nationale, il disoit: que faites-vous? quel est votre état? *Bourgeois, Citoyen.* Alors il lui disoit: vous êtes un scélérat. Si au contraire: c'étoit un ouvrier, serrurier, menuisier, cordonnier, il les accueilloit bien différemment. Il a dit qu'il avoit une grande vénération pour les gens ivres... Il n'aime pas les quatre commissaires qui sont à Orléans, c'est peut-être parce qu'ils se conduisent bien.

Paris. — Un décret solennel ayant cassé samedi dernier tous les arrêtés des commissaires de la convention, des départemens, districts et municipalités qui entravoient la circulation des Journaux, et ayant rendu cet hommage solennel aux principes, que c'est attenter au premier droit de l'homme, que d'arrêter ses pensées et ses écrits, nous allons redonner à nos feuilles leur

cours ordinaire dans les cités dont elles ont été exclues, et faire jouir nos abonnés du produit de leurs avances, que nous avons suspendues lorsqu'il nous ont avertis de leur proscription. Ce n'est pas que nous comptions sur un effet général de l'exécution des décrets; car il y a telle municipalité de village, qui, plutôt que de convenir qu'elle a eu tort d'arrêter les feuilles, aimera mieux s'exposer aux improbations de la Convention, et même à être cassée que de souffrir que leurs concitoyens jouissent du prix de leurs abonnemens, et donneront ainsi l'exemple de la rébellion, et le signal de l'anarchie, mais si elles vouloient réfléchir elles verroient qu'indépendamment de cette violation d'un droit public, de leur atteinte à la propriété, elles manquent leur objet; car elles interdisent tels ou tels papiers parce qu'ils sont de telles ou telles factions. Mais la lecture d'un tel journal ne put jamais influer sur l'opinion. Les discussions des journalistes, comme les plaidoiries des défenseurs déterminent le suffrage. Elles influent si les deux partis se font entendre, en sorte qu'exclure tels ou tels journaux, c'est évidemment dire à ses concitoyens qu'on ne veut pas qu'ils aient d'autres opinions que la nôtre, qu'on veut qu'ils soient d'un parti plutôt que d'un autre, ce qui peut bien amener quelques partisans, mais à coup sûr créent beaucoup de mécontents; qui, se révoltant contre cet acte de violence, font précisément cette faction qu'on prétendoit éviter par ces précautions pusillanimes et presque toujours inutiles.

§ *Au Rédacteur.* — Veuillez bien, citoyen, insérer dans votre feuille la dénonciation que je vous envoie; elle a été présentée ce matin au comité des pétitions. Comme votre journal est très répandu dans le département de la Dordogne, et que cette affaire est pour ce département un objet d'intérêt général, j'ai pris le parti de recourir à vous, et j'espère que vous accéderez à ma demande.

» Citoyens Représentans, je vous demande justice, on me la doit, et je l'exige. Elis Lacoste, commissaire de la convention pour le département de la Dordogne, a calomnié ma conduite qu'il a hautement traité d'incivique. Je sais même que si je ne suis pas au rang des trop nombreuses victimes qu'il a fait entasser dans

les maisons de réclusion, je le dois à l'opinion publique qui m'a protégé contre les attentats du pouvoir arbitraire. Le peuple qui se trompe quelque fois dans son amitié, ne se fourvoie jamais dans son estime.

Ma réputation n'est plus à moi, elle est toute entière à mes commettans dont j'ai la confiance; je leur dois donc la réparation des atteintes qu'on veut y porter. Particulier, j'aurois dédaigné ou pardonné; fonctionnaire public, la générosité seroit une foiblesse, le mépris seroit une faute. Qu'il me traduise à la barre de la convention; là, qu'on me demande compte de ma conduite, j'irai: je la dévoilerai cette conduite, qui apparemment a contrarié son opinion individuelle; je ne crains pas le jour, j'appelle sur moi la lumière; mes intentions sont pures comme l'air que je respire.

Il n'est plus, il ne doit plus être de pouvoir arbitraire; cette verge de fer avec laquelle on a si long-temps mené des esclaves, est enfin brisée. Est-il assez coupable celui qui ose en ramasser les débris pour en frapper l'homme libre? celui qui, dans le règne de l'Égalité ose, comme les rois, s'entourer de terreurs; celui qui, abusant d'une force qui ne repose que sur l'opinion, ose envoyer sur le peuple souverain qu'il épouvante, parce que le peuple ne connoît pas encore et ses droits et sa force, ose envoyer sur le peuple souverain la proscription, et avec elle tous les maux du despotisme? Aux jours de sa honte le français dégradé n'a jamais marché sous la Selhague Allemande; il a eu, aux jours de notre gloire, la sacrilège audace de nous traiter comme un troupeau d'Ilores.

Encore une fois, qu'Elis Lacoste me traduise à la barre, j'irai: et quand j'aurai rempli la tâche de l'accusé qui se justifie, vous répondrez à votre tour, citoyen commissaire, apôtre fidèle d'un maître féroce qui prêche et le sang et les massacres; le reproche accusateur pèse sur votre tête. Vous ne connoissez pas l'homme que vous avez outragé; il ne craint rien, pas même la mort, parce qu'il pense que la vie ne vaut pas un regret. Vous pouvez donc vous attendre à toutes les vérités, je les dirai toutes. Pour vous, pour vos pareils, ma bouche est de fer; ma langue est le fouet des furies sous lequel je vous agirai jusqu'à mon dernier soupir. *Charles Foulliere*, procureur de la commune de Thiviers.

§ L'arrestation d'Hebert l'auteur des coleres et des grandes joies du père Duchesne, causent une très grande fermentation dans le conseil-général de la commune. Plusieurs sections traitent son arrestation *d'illégale*, et de *dictatoriale*, la conduite de la commission des douze. Les 32 autres sections qui ne veulent pas se mêler d'Hebert, sont traitées de Brissotines.

§ On a arrêté dans la nuit d'avant-hier le président et le secrétaire de la section de la Cité. Dès le matin, on a fermé toutes les boutiques, et toute la section est allée les réclamer, et menacoit en chemin si on ne les relachoit pas, de les aller enlever de force. (voyez la séance.)

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Suite de la Séance du Dimanche 26 mai.

Une nombreuse députation de la section du fauxbourg Montmartre réclame Hebert, demande la suppression de la commission des 12, et déclare qu'elle ne communiquera plus avec aucune commission si on ne lui rend pas justice.

La section du Mail vient protester de son dévouement à la cause de la liberté et de sa soumission aux loix. Elle instruit l'assemblée qu'hier soir soixante citoyens, se disant députés par d'autres sections, sont venus en armes pour forcer l'assemblée à adhérer à un arrêté, tendant à déclarer aristocrates tous *les riches, les banquiers, les marchands, les frétuquets, saute-russeau, en un mot tous ceux qui ont quelque chose*; mais qu'heureusement le président est venu à bout d'empêcher qu'il ne se commît du désordre dans l'assemblée qui, malgré la loi s'est prolongée à une heure après minuit.

L'assemblée-générale de la section du Mail a pris des mesures pour que de pareilles scènes ne puissent se renouveler à l'avenir.

Une députation de seize sections vient demander l'élargissement d'Hebert. (Les tribunes applaudissent.)

Légendre demande la parole, pour convertir en motion la pétition, une partie de l'assemblée s'y oppose; il insiste, trois épreuves sont faites; il s'obstine à rester à la tribune.

Le président, voyant qu'il ne peut le faire rentrer dans le devoir, consulte l'assemblée pour savoir s'il doit lever la séance.

L'assemblée décrète que la séance est levée les députés se retirent couverts des huées des tribunes.

Séance du Lundi 27 Mai.

On fait lecture d'un arrêté des commissaires dans le département de la Lozère, qui regardant comme suspects les catholiques qui ne vont ni à la messe, ni aux vêpres, veut les traiter comme les prêtres insermentés, ou comme des émigrés. On demande que cet arrêté soit cassé; mais il est renvoyé au comité au comité de législation.

Le ministre de la guerre envoie sa démission. Marat demande la suppression de la commission des douze, l'élargissement d'Hebert et une réparation due au maire inculpé d'être à la tête du complot.

L'assemblée ordonne l'impression des lettres du maire qui répond aux inculpations. La discussion est interrompue par une députation de la section de la Cité qui, toute entière, réclame Hebert et ses magistrats.

Cette députation peint la commission des douze comme autant de tyrans qui ont fait arrêter dans la nuit leur président et secrétaire. Le tems des craintes est passé: nous venons vous demander de sauver la patrie, ou nous la sauverons, nous voulons bien vous laisser la priorité.

Le président répond: Citoyens, *la convention pardonne à votre jeunesse*: aussitôt des cris fondent des tribunes et de la montagne et disent au président *à bas, à bas l'insolent*, il se couvre à plusieurs reprises, et quand le calme est revenu, il continue. « Citoyens, vous voulez être libres, vous voulez écraser la tyrannie, apprenez à la connoître. Ce monstre que redoutent vos âmes républicaines, soit qu'elle se pavane sur un trône, soit qu'elle vocifère dans un club, soit qu'elle se montre sous la dorure, soit qu'elle se couvte de haillons, n'en n'est pas moins la tyrannie. . . . On passe à l'ordre du jour.